

LFFS – HAINAUT



Le journal officiel

Saison 2022/2023 – 22/05/2023 - Édité par le CEP de la Province du Hainaut Informations officielles : le secrétariat provincial, Patrice Dessimeon –

Place Matteotti 17, 7100 La Louvière - Téléphone : 064/226664

Vous pouvez désaffilier vos membres



Comment faire?

Comment réaffilier ou désaffilier les membres à l'entre-saison ?

La réaffiliation et la désaffiliation des membres par le club à l'entre-saison se font exclusivement par le système de gestion « bigcaptain » (ex - « Be+Leagues ») auquel vous avez accès.

Voici la marche à suivre, tout en rappelant :

- que **le listing doit** obligatoirement être « envoyé » pour le 15 juin à minuit au plus tard.
- que **si le listing n'a pas été « envoyé » avant le 15 juin à minuit, tous les membres du club sont** automatiquement désaffiliés le 30 juin qui suit.

ATTENTION : si vous envoyez directement vous ne savez plus revenir dessus

Si vous souhaitez réfléchir : enregistrer le travail et vous savez continuer jusqu'au 15 juin

Comment joindre le secrétaire provincial - 0475/78 63 81 ou par email et le WE par p.dessimeon@skynet.be, merci d'éviter Messenger et Facebook, Les bureaux sont ouverts de 14h00 à 17h45 les jours ouvrables, ou sur rendez-vous

Il nous manque encore beaucoup de **documents originaux** de réinscription du club (sauf la grille calendrier) ils devaient nous parvenir pour le 15 mai

CONVOCAION à l'AG DES CLUBS DE LA PROVINCE DE HAINAUT

L'assemblée générale des clubs Hennuyer aura lieu le mercredi 14 juin 2023 **A 18h45**

À UMONS (Université Warocqué) à Mons, Place Warocqué à 7000 mons

A l'ordre du jour :

A l'ordre du jour :

1. Vérification des pouvoirs des délégués (voir Titre II - Chapitre 2 - Article 49 du R.O.)
2. Rapport d'activité du Comité Exécutif Provincial
3. Rapport d'activité des différentes commissions
 - a) Commission sportive
 - b) Commission d'arbitrage
 - c) Commission d'appel
4. Interpellation(s) (voir Titre 2 - Article 56.1 à 56.6 du R.O.)
5. Élections

- Au CEP Une places à pourvoir
- Au CA de la LFFS, un mandat à pourvoir, réservée à une dame.
- Au CEN de l'ABFS Pas de place à pourvoir
- Représentation à l'A.G de la L.F.F.S.

Huit places à pourvoir, sortant et rééligible Madame DESMET Sabine, MM. DESSIMEON Patrice, WALLEMME Christian, DUCA Giovanni, MAYARD Léo, BISTAFFA Jean Pierre, BERNARD Didier, DUBOIS Larry

- Représentant à l'AG de l'ABFS

Trois places à pourvoir sortant rééligible WALLEMME Christian, MAYARD Léo, DESSIMEON Patrice

6. Situation financière de la province
7. Propositions de modifications apportées au règlement provincial (voir Titre II-Chapitre 2-Article 49.2 du R.O)

Les candidatures doivent être envoyé au secrétariat provincial LFFS place Matteotti 17 à 7100 La Louvière par envoi recommandé, courrier simple ou courriel au plus tard trois semaines avant l'assemblée générale provinciale

Petit rappel :

Tous les clubs doivent être représenté, même les clubs ayant fait forfait général dans le courant de la saison provinciaux comme nationaux.

Pour représenter son club à l'A.G. provinciale, il faut :

- Avoir 18 ans ;
- Être affilié à ce club ;
- Ne pas être sous le coup d'une suspension.

La présence d'un membre par club est obligatoire. Celui-ci doit être porteur d'un document d'identité reconnu par la L.F.F.S. et du listing de son club. Absence du listing = Absence du club

Toute absence est pénalisée d'une amende, dont le montant est fixé par le C.A. **SOIT 100.00€**

Les candidatures doivent émaner de membres adhérents affiliés à un cercle de la Province concernée et être présentées au secrétariat provincial au plus tard trois semaines avant l'assemblée générale provinciale à laquelle elles seront soumises au vote.

Pour être candidat, le membre : - doit être âgé de plus de 18 ans ; - doit jouir de ses droits civils et politiques ; - doit être affilié à un cercle de la L.F.F.S. depuis au moins deux saisons sportives consécutives ; - ne peut pas être sous le coup d'une suspension avec ou sans sursis ; - ne peut avoir, par le passé, subi une sanction de plus de treize semaines à la L.F.F.S. ou dans toute autre fédération sportive reconnue par le C.O.I.B. au cours des trois dernières saisons.

26. Communications des résultats

En championnat seniors, dames et vétérans, les résultats doivent être communiqués en suivant la procédure décrite dans la brochure « Compétition Provinciale du Hainaut » et ce, avant 1h du matin le lendemain du match. En cas d'infraction à cette règle, une amende de 10 € sera infligée au club fautif par résultat non communiqué. Si le résultat communiqué est erroné, le club fautif est passible d'une amende de 5€ pour la première infraction, et 10€ pour les suivantes. (Barème financier §178)

Semaine 46 - du 15/05/2023 au 21/05/2023

Minimes

HAMIN142 DI 21/05/2023 16:00 STRE AG JUNIOR LA LOU B - ALL STARS LA LOU 5 - 2

DIABLOTINS B

HADIA B022 DI 21/05/2023 14:00 STRE AG JUNIOR LA LOU B - SPORTING SOIGNIE NC

HADIA B031 DI 21/05/2023 15:00 STRE AG JUNIOR LA LOU C - ALL STARS LA LOU B NC

Coupe équipes premières

HACPPRM149 LU 15/05/2023 20:15 ANDE RC ANDERLUES - GM CHAPELLE 2 - 2 (1 - 3)

HACPPRM152 LU 15/05/2023 21:15 PACE ARSENAL PAC - BDBR BRACQUEGNIE 5 - 4

HACPPRM153 LU 15/05/2023 21:00 HORN REAL HORNU - DIABOLIX BRACQUE 5 - 3

HACPPRM154 VE 19/05/2023 21:00 THIE DRAGONS THIEU - U.S. CITTA DI PE 5 - 7

HACPPRM155 VE 19/05/2023 22:00 CHAP GM CHAPELLE - GM MONT-S-SAMBRE 3 - 2

Coupes provinciales Réserves

HACPRES062 LU 15/05/2023 21:00 ECAU JC ECAUSSINNES B - GREEN DEVIL'S FO B 13 - 2

Coupes provinciales vétérans

HACPVET013 VE 19/05/2023 21:00 BRLC BLAMPAIN'S T BRA - AG JUNIOR LA LOU 2 - 2 (3 - 1)

Classement PROVISoire, toutes les feuilles n'ont pas encore été vérifiées

Provinciale 1

Provinciale 1

Equipe	J	G	P	N	F	+	-	Pts
1 PORTISTA MORLANW	22	17	3	2	0	133	71	36
2 RC ANDERLUES	22	15	4	3	0	111	67	33
3 SAINT VAAST SPOR	22	15	2	3	2	113	71	33
4 ARSENAL PAC	22	13	7	2	0	121	88	28
5 FS MONTIGNY	22	11	8	2	1	114	97	24
6 KAISER BEAUMONT	22	10	8	3	1	126	128	23
7 GM CHAPELLE	22	8	11	3	0	94	107	19
8 IMPACT ANDERLUES	22	8	10	2	2	91	103	18
9 MFC GOZEE	22	7	10	4	1	88	122	18
10 F.C. ST VAAST	22	4	10	7	1	106	132	15
11 UN. MED. COURC.	22	3	16	3	0	97	154	9
12 JC ECAUSSINNES	22	3	16	2	1	73	127	8
13 OLYMPICO HOUDENG	0	0	0	0	0	0	0	0
14 ST PIERRE LEVAL	0	0	0	0	0	0	0	0

Provinciale 2B

Equipe	J	G	P	N	F	+	-	Pts
1 FES 98 ERQUELINN	24	16	2	6	0	149	79	38
2 COSA HSt PIERRE	24	16	3	4	1	135	67	36
3 MARITIMO CHAPELLE	24	17	6	1	0	141	85	35
4 UNION S MORLANWE	24	15	6	3	0	153	123	33
5 ALLIEVI MANAGE	24	15	7	2	0	129	110	32
6 BDBR BRACQUEGNIE B	24	12	8	3	1	140	106	27
7 FANTASMA LL	24	10	8	4	2	100	96	24
8 PEPUTCHO SAINT V	24	10	12	2	0	109	111	22
9 FS TEAM MANAGE	24	8	11	2	3	116	126	18
10 TRIVIERES SPORT	24	8	15	0	1	93	147	16
11 ALL STARS LA LOU	24	5	14	5	0	87	108	15
12 AC BASANES MORLA	24	3	18	2	1	56	159	8
13 TORDOIR G MANAGE B	24	3	15	2	4	72	163	8

Provinciale 3

Provinciale 3A

Provinciale 2

Provinciale 2A

Equipe	J	G	P	N	F	+	-	Pts
1 REAL HORNU	22	18	2	1	1	124	56	37
2 BLAMPAIN'S T BRA B	22	15	6	1	0	115	73	31
3 ALLSTAR TEAM BLC	22	13	5	4	0	121	83	30
4 Y BOYS L LOUVIER	22	13	6	3	0	133	85	29
5 DIABOLIX BRACQUE	22	13	9	0	0	138	110	26
6 BDBR BRACQUEGNIE	22	11	9	2	0	120	116	24
7 MFC SPIRIT LL	22	8	8	4	2	76	101	20
8 SO JEUNES DOUR B	22	9	8	1	4	97	101	19
9 ALFA LA HESTRE	22	8	11	2	1	83	93	18
10 SPORTING SOIGNIE	22	7	12	3	0	105	138	17
11 GIDANO THIEU	22	3	16	1	2	67	147	7
12 MFC HOUDENG	22	3	17	0	2	66	142	6
13 UNION S MORLANWE	0	0	0	0	0	0	0	0
14 PRIMAVERA LA LOU	0	0	0	0	0	0	0	0

Provinciale 2C

Equipe	J	G	P	N	F	+	-	Pts
1 AVANTI CHARLEROI	24	17	3	4	0	157	71	38
2 ULKU SP MARCHIEN	24	17	4	2	1	142	83	36
3 FUTSAL COUILLET	24	15	5	4	0	145	100	34
4 GM MONT-S-SAMBRE	24	13	7	3	1	141	126	29
5 RUS COURCELLES P	24	12	5	5	2	145	98	29
6 RC ANDERLUES B	24	11	10	3	0	145	113	25
7 FS MONTIGNY B	24	8	12	4	0	123	130	20
8 AGORA THUIN	24	8	13	3	0	144	180	19
9 JS D'OR MARCH	24	8	11	3	2	123	159	19
10 CELESTE MONCEAU	24	8	13	2	1	136	154	18
11 FC SAHIN DAMPREM	24	8	13	2	1	124	156	18
12 CHARLEROI AIRPOR	24	7	14	3	0	111	153	17
13 FC JUMET	24	5	18	0	1	105	218	10
14 AL FS BONS VILLERS	0	0	0	0	0	0	0	0

Provinciale 3B

Equipe	J	G	P	N	F	+	-	Pts										
1 ALL STARS LA LOU B	11	8	2	0	1	79	35	16	6 ELITE F MANAGE	10	1	6	0	3	19	124	2	
2 RC ANDERLUES B	9	7	1	1	0	62	12	15	7 SO JEUNES DOUR B	8	1	3	0	4	17	46	2	
3 AG JUNIOR LA LOU B	14	7	7	0	0	44	55	14	8 RC ANDERLUES B	1	0	1	0	0	0	19	0	
4 ELITE F MANAGE B	14	6	7	1	0	39	60	13	9 SPORTING SOIGNIE	0	0	0	0	0	0	0	0	
5 AG JUNIOR LA LOU C	10	4	5	0	1	23	49	8	10 AG JUNIOR LA LOU B	0	0	0	0	0	0	0	0	
6 RSC LA LOUVIERE B	5	2	3	0	0	16	17	4										
7 SPORTING SOIGNIE	9	1	0	0	8	5	40	2										
8 AG JUNIOR LA LOU	0	0	0	0	0	0	0	0										

20. Le classement

Le classement se fait selon le nombre de points obtenus : 2 points par victoire – 1 point pour un nul.

a) En cas d'égalité de points entre 2 équipes, il sera tenu compte consécutivement :

- du plus grand nombre de matches gagnés
- du plus petit nombre de forfaits ou de matches perdus 5–0 par sanction administrative
- du résultat des 2 rencontres entre les 2 clubs ex-æquo en tenant compte du goal-average (différence de buts)
- du goal-average (différence de buts)
- du plus grand nombre de buts marqués
- du plus petit nombre de buts encaissés
- si l'égalité persiste : test-match sur terrain neutre (avec tirs au but si nécessaire)

b) En cas d'égalité de points entre plus de 2 équipes, il sera tenu compte consécutivement :

- du plus grand nombre de matches gagnés
- du plus petit nombre de forfaits ou de matches perdus 5–0 par sanction administrative

Si l'égalité persiste, un nouveau classement sera établi en tenant compte uniquement des matches entre les équipes concernées (ex : si 3 équipes → classement sur 6 matches, si 4 équipes → classement sur 12 matches, etc. ...).

Il sera alors tenu compte consécutivement :

- du nombre de points
- du nombre de victoires
- du plus petit nombre de forfaits ou de matches perdus 5–0 par sanction administrative
- du goal-average (différence de buts)
- du plus grand nombre de buts marqués
- du plus petit nombre de buts encaissés

Si malgré tout, l'égalité persiste encore, un tour final sera organisé entre les équipes concernées (avec tirs au but après chaque match).

ATTENTION

**Finale des coupes dames à 19h00 finale de la coupe des équipes réserves à 20h15,
finale de la coupe séniors à 21h30 le 26 mai 2023 à ANDERLUES**

**Finales de coupes des équipes jeunes et vétérans le dimanche 28 mai 2023 à STREPY
BRAQUEGNIES**

Super coupe le dimanche 28 mai à 20h30 à Strépy Braquegnies



Les finales Ligue auront lieu au centre namurois des sports (Tabora) à Salzinnes-Namur le samedi 20 et le dimanche 21 mai 2023, de 10h à 17h

L'équipe **B** de SAINT VAAST SPOR 7144 est forfait général

7565 EJFJ FARCIENNES club dames est forfait général

L'Equipe **B** dames du MFC BON-AIR LEUZE 7463 est forfait général

L'équipe **B** des minimes de SAINTE ODILE JEUNES DOUR 5546 est forfait général

Le club ECC LA LOUVIERE 6001 est forfait général en 3B

Le Club AVELINO LA LOUVIERE 6443 est forfait général en 3B

Le club FSC MANAGE 7595 est forfait général en 4C

Le club ULTRASLAM ROUX 7257 est forfait général en 3D

Le club PRIMAVERA LA LOUVIERE 5731 est forfait général en 2A

Le club LOS SANTOS LA HESTRE 7072 est forfait général en 3D

Le Club OLYMPICO HOUDENG 7141 est forfait général en 1^{er} provinciale

Le club RED DEVIL MORLANWELZ 7439 est forfait général en 4^E

Le Club LOKOMOTIV CHARLEROI 6077 est forfait général en 4G